

COMMISSION ACTIONS TECHNIQUES

DETECTION U13 (joueurs nés 2013)

- Les joueurs dont les noms suivent <u>ont rendez-vous</u> au stade synthétique René Hologne à Vesoul.
- Les Clubs sont responsables du déplacement Aller/Retour de leurs joueurs.
- Les joueurs devront être munis de leur équipement complet de footballeur.
- **Programme :** exercice technique, jeux réduits, matchs.
- Les joueurs apporteront un repas tiré du sac qui sera pris en commun dans les locaux du district
- En cas de blessure ou de maladie, veuillez avertir par courriel le Secrétariat du District et expédier un certificat médical.

Prochaines échéances :

- * Mercredi 7 janvier 2026 de 14H00 à 17H00 lieu à déterminer (rassemblement secteur avec le DTB)
- * Mardi 10 février 2026 de 10H00 à 16H00 à Vesoul
- * Vendredi 20 février 2026 de 10H00 à 16H00 à Vesoul
- * Vendredi 10 avril 2026 de 10H00 à 16H00 à Vesoul
- * Mercredi 15 avril 2026 de 10H00 à 16H00 à Vesoul

MARDI 28 OCTOBRE 2025 DE 10H00 A 16H00 A VESOUL, STADE RENE HOLOGNE (Terrain synthétique)

COLOMBE: DELMAS Marius.

FC 4 RIVIERES: CARNEIRO Timéo.

GJ VAL CERISE: GUERRIOT Nolan – MAST Ethann – PHEULPIN Tom.

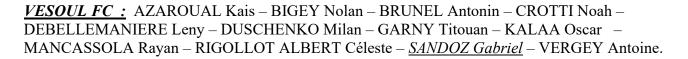
<u>LARIANS: NYKIEL Timéo</u>.

<u>NOIDANS LES VESOUL</u>: CRESSIER Ethan – <u>CRIQUI Esteban</u> – FALLOT Noham – GABY Arthur – GAUDIOT Nohan – JOSEPH Deva – KIESE Lajoie – PORTAS NOVIO Noam – SACIR Ayan.

PERROUSE: GUIGON Nael – REGARD Mathis – ROUX Simon – SAUTOT Paul.

RIOZ FC: PANTALEO Baptiste.

ST LOUP/CORBENAY/MAGNONCOURT: JONCOURT Leny.





A désigner

<u>RAPPEL</u>:

En cas d'absence non justifiée (certificat médical...), les clubs et les joueurs concernés s'exposeront aux pénalités selon le règlement en vigueur.

La Commission Actions Techniques.